



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Edito



Madame, Monsieur,

J'ai souhaité, avec le président de la CME dont l'interview figure au sommaire du présent numéro, vous informer et échanger sur le déroulement et les perspectives des deux audits en cours, le premier portant sur un rapprochement avec la clinique Jeanne d'Arc et le second sur la « performance » de l'établissement.

Ainsi le 30 avril dans une première séance proposée aux médecins et aux cadres puis le 16 mai dans une seconde séance ouverte à l'ensemble des personnels, ont été présentés les travaux en cours et les orientations de ces deux audits qui vont constituer dans les mois qui viennent la feuille de route de notre établissement.

En complément de ces deux démarches financées par l'Agence Régionale de Santé avec laquelle un contrat de retour à l'équilibre financier devra être signé d'ici la fin de l'année 2013, un groupe de travail interne a également été constitué. Il associe direction, médecins, cadres et partenaires sociaux avec pour objectif de dégager des pistes d'économies et des idées de recettes complémentaires.

A court terme, il s'agit d'assurer le redressement et le renforcement du centre hospitalier et à moyen et long terme, de proposer et mettre en place une meilleure organisation de l'offre territoriale de santé.

La tâche qui nous attend ne sera pas des plus faciles. Je suis toutefois convaincu de la capacité de notre établissement à s'inscrire dans une dynamique vertueuse et positive afin de maintenir et consolider l'offre de soins hospitalière publique dont ont besoin les habitants du pays d'Arles.

Pour cela, des efforts de gestion seront nécessaires dans un contexte de rigueur budgétaire et de baisse de la dépense publique qui n'épargne pas l'hôpital public. L'avenir du centre hospitalier d'Arles en dépend. Mais il dépend également de chacune et chacun d'entre nous car en tant que professionnel engagé, nous en sommes tous son premier soutien.

Je remercie sur ce point le comité de rédaction de ce journal interne qui, récemment installé, s'est montré désireux de mieux faire connaître et promouvoir nos compétences et nos réalisations.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième numéro en espérant que le contenu, qui commence à prendre forme, saura vous intéresser.

Le directeur

Laurent DONADILLE



JOURNEE

INTERPROFESSIONNELLE

du 13 Juin 2013

de 14h00 à 21h00

Salle des Conférences
du Centre Hospitalier d'Arles

A l'attention des personnels soignants
du Centre Hospitalier d'Arles

et des professionnels de santé libéraux
du pays d'Arles



SOMMAIRE :

Portrait : Les ergothérapeutes du CH d'Arles P 2

Entretien avec le Président de la CME P 3

Quelques brèves P 4

Portrait : Les Ergothérapeutes du CH d'Arles

L'Ergothérapie en rééducation

Pour sa deuxième parution, le Comité de Rédaction a décidé de mettre en lumière l'exercice des ergothérapeutes du service de rééducation.

Cette profession, encore méconnue, est à ce jour en plein essor au regard du vieillissement de la population et l'émergence de nouvelles prises en charge visant à l'autonomie et l'indépendance des personnes accueillies. L'apparition de handicap dans les années 70 a donné toute son importance au métier d'ergothérapeute.

L'ergothérapeute est un intervenant central dans le continuum de réadaptation, de soutien à l'intégration sociale chez des personnes ayant des problèmes dans les activités de la vie quotidienne. Profession paramédicale à visée rééducative, les ergothérapeutes ont une approche globale de la personne en intervenant à plusieurs niveaux auprès d'une population variée allant des personnes âgées aux jeunes enfants notamment au CAMSP.

Les prises en charge se font sur prescription médicale interne ou externe au CH d'Arles. Les ergothérapeutes peuvent intervenir dans tous les services. Leurs domaines de compétence s'étendent de l'orthopédie à la rééducation mais aussi de la rhumatologie à la prise en charge des enfants ayant eu des accidents vasculaires cérébraux ou atteint de polyhandicap.



Selon le répertoire des métiers de la fonction publique Hospitalière, les ergothérapeutes du CH d'Arles ont 5 missions :

- Evaluer les déficiences motrices, sensitives, sensorielles, cognitives, mentales, psychiques de la personne.
- Analyser les besoins, les habitudes de vie et poser un diagnostic ergothérapeutique.
- Mettre en oeuvre des soins et des interventions de rééducation, compenser les altérations et les limitations d'activité, maintenir l'indépendance et l'autonomie.
- Préconiser les modifications de l'environnement matériel, afin de favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie.
- Concevoir et appliquer des appareillages pour la mise en oeuvre de ces traitements.

Entretien avec trois de nos ergothérapeutes hospitalières, Sylvie BARRANDON, Fatima REMOU et Nathalie GUIRAUD.

La Lettre : Vous reconnaissez-vous dans cette définition de votre métier au CH d'Arles ?

SB, FR et NG : Au CH d'Arles les ergothérapeutes sont tournés vers **l'évaluation des capacités fonctionnelles de l'individu.**

L'ergothérapeute intervient toujours sur prescription médicale, principalement des médecins de rééducation fonctionnelle. Les prescriptions pour les enfants émanent plus de l'extérieur de l'établissement.

La Lettre : Auprès de quels publics intervenez-vous ?

SB, FR et NG : Nous intervenons auprès de **tous les publics à**

partir de 3 ans et, essentiellement les patients souffrant de pathologies neurologiques et les personnes âgées. Le CAMSP lui, prend en charge les enfants de moins de 3 ans. Nous avons également comme public les « dys » : personnes souffrant de dyslexie, dyspraxie...

La Lettre : Travaillez vous en inter-disciplinarité comme l'indique votre fiche métier ?

SB, FR et NG : **Nous travaillons en équipe avec les IDE et les aides-soignantes et nous participons au staff du service.** Nous exerçons également en collaboration avec les assistantes sociales pour faire des **évaluations à domicile.**

La Lettre : Qu'est ce qui différencie sur le terrain un ergo d'un kiné ?

SB, FR et NG : Les deux professions sont complémentaires mais les kinés sont plus dans l'analytique alors que **les ergos se concentrent sur l'activité fonctionnelle de la personne dans sa vie quotidienne.**

La Lettre : Pourquoi avoir choisi l'hôpital plutôt que l'exercice libéral ?

SB, FR et NG : En libéral il existe moins d'opportunités. Le choix de l'hôpital public répond à un souci de **diversification de l'exercice du métier.**

La Lettre : Quelles attentes par rapport à votre métier ?

SB, FR et NG : **Une meilleure reconnaissance de notre métier et notamment de la part des médecins de l'hôpital.** En outre, il existe une opportunité sur l'hôpital de prendre en charge des enfants qui sont actuellement adressés en ville ou de développer les **consultations externes ou en hôpital de jour.**

La Lettre : **Merci Mesdames de nous avoir fait découvrir votre métier.**

Où les rencontrer ?

Leur espace de travail se trouve au 2ème nord côté Alpilles, face aux ascenseurs

Pour aller plus loin :

L'Association Nationale Français des Ergothérapeutes

Un site internet des plus complets sur cette profession :

www.anfe.fr

Echange avec...

Monsieur le Docteur Antoine KHALIL, Président de la Commission médicale d'établissement :

La Lettre : Docteur Antoine KHALIL, pour les lecteurs de la Lettre du Centre hospitalier, pouvez-vous vous présenter rapidement et rappeler votre parcours au centre Hospitalier d'Arles?

Dr Khalil : Né au Mont-Liban, je suis arrivé à l'âge de 17 ans à Marseille pour effectuer mes études à la faculté de Médecine. Dix ans plus tard, j'ai acquis mon Diplôme d'Etudes Spécialisées en Ophtalmologie. Mon parcours professionnel arlésien est étendu sur 20 ans. Interne des hôpitaux en 1993, je suis revenu de Marseille pour prendre des fonctions définitives et ininterrompues en novembre 1995. J'ai eu l'occasion d'occuper tous les postes médicaux possibles : interne, praticien attaché associé, assistant puis praticien hospitalier et chef de service. **J'exerce mes fonctions de président de la commission médicale depuis novembre 2011.**

La Lettre :

L'exercice de cette fonction a-t-elle selon vous fait évoluer votre regard de médecin sur votre métier et sur le centre hospitalier d'Arles?

Dr Khalil : L'exercice de cette fonction nous fait sortir de notre bulle pour avoir un regard global sur le fonctionnement du centre hospitalier, il nous permet de prendre conscience de ses atouts et ses difficultés. **J'ai actuellement une conscience plus aigüe des missions de service public et une attention plus particulière sur la qualité et la sécurité des soins.** Je réalise également la nécessité d'optimisation du fonctionnement de notre centre hospitalier.

La Lettre : Vous exercez au sein de notre établissement depuis plusieurs années. Quel regard portez-vous sur son évolution?

Dr Khalil : Depuis mon premier séjour, j'entends des propos alarmistes sur l'avenir de l'hôpital d'Arles. Combien de fois on entendait des bruits de couloirs sur la fermeture de tel ou tel secteur. Je constate que notre établissement, malgré des difficultés financières certaines, assure toujours

son rôle pivot de son secteur sanitaire. Même si le processus n'est pas complet, les travaux de rénovation n'ont jamais cessé; les services ont été largement restructurés et modernisés. **Les divers audits confirment la place de notre établissement et son potentiel réel dans tous les secteurs.**

La Lettre : Comment qualifiez-vous la situation présente? quels sont selon vous les principaux défis à relever aujourd'hui?

Dr Khalil : Les deux audits actuels ont assuré une large expertise de notre centre hospitalier. La place d'établissement pivot est confirmée dans toutes ses composantes, mais la situation financière difficile nous pénalise dans les négociations avec les partenaires libéraux dans le cadre du projet de pôle de santé public-privé. **Le défi majeur est la réussite des projets de coopération en bonne intelligence avec les différents établissements du territoire.**



Ces actions doivent renforcer l'image du centre hospitalier et améliorer son attractivité vis-à-vis des patients comme pour le recrutement des professionnels. Le redressement financier est inévitable pour assurer la pérennité de notre établissement et ses investissements à travers une certaine capacité à l'auto-financement. Sur le plan médical, un changement des pratiques va s'imposer progressivement pour **une sécurisation accrue du parcours de soins et une place prépondérante des indicateurs de qualité à travers la certification.**

La Lettre : Quels sont les atouts du centre hospitalier et les écueils à éviter dans le projet de coopération avec la clinique Jeanne d'arc ?

Dr Khalil : L'étendue et la stabilité du bassin de recrutement, l'offre publique diversifiée de qualité, l'expertise logistique ainsi que la richesse du domaine hospitalier sont été les principaux atouts dans la discussion avec nos partenaires libéraux. **Le maintien de tous les secteurs d'activité s'est imposé** malgré quelques faiblesses ponctuelles. La mixité d'activités coordonnée a été le modèle privilégié. Il est capital de ne pas tomber dans le piège du marchandage des secteurs et de ne pas céder à des pressions diverses à cause du déficit actuel de notre établissement. **Le projet de coopération doit être bénéfique à l'hôpital** à travers la baisse des charges et l'amélioration de son image; il ne doit pas se limiter à un banal projet immobilier avec une concurrence accrue à proximité. **Il faut veiller au maintien d'un service public de qualité au profit de la population.**

La Lettre : Dans ce contexte, quel rôle peut jouer le Président de Commission médicale d'établissement?

Dr Khalil : Le rôle du Président de la Commission médicale d'établissement est capital dans l'accompagnement du directeur dans sa fonction; il est vice-président du directoire. Un bon travail en binôme assure **une efficacité redoutable dans les négociations et auprès des instances.** Mon investissement particulier dans ce dossier m'a permis d'accompagner, d'informer et d'alerter à chaque étape du projet.

La Lettre : Quelle est votre vision du Centre hospitalier de demain?

Dr Khalil : Je suis résolument optimiste dans l'avenir de notre centre hospitalier. L'engagement des membres du personnel est prometteur. Le déficit financier n'est pas une fatalité et sera comblé progressivement. La création d'un pôle de santé public-privé semble acquise avec une large offre de soins et l'installation prochaine d'un centre de dialyse. **La coopération avec les centres hospitaliers voisins renforcera les réseaux de soins et facilitera le recrutement des professionnels.**

La Lettre :

Merci monsieur le Président pour cet échange.

Quelques brèves



13 nouveaux Internes sont arrivés au Centre Hospitalier le 2 Mai. Ils ont été notamment accueillis par le Directeur, la vice-président de la CME, Mme le Dr Bonnet et M. le Dr Nigoghossian, chef du service des Urgences. Une visite de l'hôpital a été organisée à leur attention.



Les médecins, cadres, personnels soignants, administratifs et techniques ont répondu présents à l'invitation de M. Donadille et du Dr Khalil pour **un rendez-vous d'information sur les audits en cours ainsi que sur la démarche de certification V2010.**



L'Ehpad Jeanne Calment a reçu les familles de ses résidents lors de son grand repas du 16 Avril dernier ! Tout le monde s'est régalé !

JOURNEE SANS TABAC !!!
Le 31 Mai 2013
Pensez-y !

VOUS AVEZ UN MOBILE POUR ARRÊTER DE FUMER !

Téléchargez gratuitement l'application Resistabac en scannant ce code ou à partir d'App Store ou Play Store.

Avec l'application MNH Resistabac, vous avez tout pour résister à la tentation.

LE 31 MAI, LA MNH S'ASSOCIE À LA JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC
Pour plus d'info rendez-vous sur www.mnh-prevention.fr

A NOTER

MNH
MNH - Mairie de Nanterre - Hôpital de Nanterre

Respaad
Mairie de Nanterre - Hôpital de Nanterre



La Journée "**Mission Mains Propres**" du 6 Mai a été un véritable succès ! Près de 150 personnes sont venues passer les mains dans la "boîte à coucou" !
Mission accomplie !!!

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne route à...

Bienvenue à Madame le Docteur Gaëlle BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE, Médecin spécialiste en gastroentérologie et hépatologie, formée aux techniques d'endoscopie interventionnelle. Ancienne Chef de clinique, assistante des hôpitaux, hôpital de la Timone à Marseille, elle a rejoint le 1er avril 2013 le service de gastro-entérologie.



Nous souhaitons **bonne route** à Monsieur Bernard Barachet, cadre de santé, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 30 avril dernier.